

**Déclaration liminaire de l'UNSA Education au CTSD du 19 mars 2021
sur les régulations des postes**



Madame la Directrice académique,
Mesdames, messieurs les membres du CTSD,

Pour commencer, nous remercions les services de la DSDEN pour les documents qui sont arrivés largement dans les délais, ce qui n'est pas le cas de toutes les instances. Nous apprécions d'avoir reçu également la liste des compléments de service même si nous avons bien conscience que ce document n'est que provisoire.

Cependant, encore une fois, nous profitons de ces instances pour vous faire part de notre profonde colère.

On ne peut fermer l'école que lorsque l'on a essayé tout le reste", a maintenu Jean-Michel Blanquer dans une interview au *Parisien* le 14 mars. *"Car c'est l'institution la plus précieuse au cœur de la société"*, a-t-il justifié.

A l'heure où le ministre rappelle continuellement l'importance sociale, économique et bien évidemment éducative de l'école, il est paradoxal que dans les faits le ministre montre mépris, hypocrisie et défaillance, envers son personnel.

Le mépris, tout d'abord.

Le personnel est en souffrance. Tous les jours, il est mobilisé pour répondre à ses missions premières, mais aussi pour faire appliquer un protocole toujours très lourd et de plus en plus difficile à faire respecter par les élèves. Cette charge de travail semble niée, car elle est trop souvent alourdie : evalangue, PIX et l'auto-évaluation des établissements, pour ne citer qu'eux. Des interrogations sur les évolutions professionnelles, voire sur des démissions sont toujours plus fréquentes de la part des collègues.

Que penser quand nous apprenons via, encore une fois, des sites d'informations en continu que les enseignants devront prendre en charge financièrement une partie des tests salivaires ?

Cette nouvelle polémique arrive après celle où le ministre a envisagé un temps que les enseignants réalisent ces tests.

Dans quel autre corps de métier demande-t-on aux salariés de payer des frais professionnels ?

Et dans cette problématique du mépris, nous n'évoquerons même pas la question du salaire avec un Grenelle qui est à l'arrêt ou la question de la future vaccination des enseignants, pour laquelle nous n'avons aucune information.

L'hypocrisie ensuite.

Je cite : « Budgétairement, depuis quatre ans, c'est sur le premier degré que j'ai mis le maximum d'augmentations, notamment en termes de postes. Ça peut paraître surprenant, notamment parce qu'il y a moins d'élèves dans le premier degré chaque année, pourtant nous mettons plus de postes. Tout simplement parce que la priorité aux savoirs fondamentaux et le rattrapage nécessaire pour le premier degré se réalisent. Est-ce que c'est pour autant au détriment du second degré, comme je l'entends parfois ? Non ! », a ainsi soutenu le ministre de l'Éducation au micro de la radio France Inter le 2 mars.

Je cite de nouveau : « Bien sûr, c'est exact de dire qu'il y a parfois des suppressions de postes [dans les collèges et lycées, mais] nous les compensons en heures supplémentaires ».

Déjà nous sommes opposés à la massification des heures supplémentaires. Mais surtout, où sont les compensations en Haute-Savoie, alors que les effectifs augmentent ? Que dire d'autre, sinon de nous interroger sur ce qui paraît comme une fake news.

En ce qui concerne le bilan global des créations et suppressions à la rentrée 2021, 39 suppressions de postes sont comptabilisées qui entraînent 12 MCS. Nous sommes tout particulièrement inquiets pour les 4 suppressions en histoire-géographie ; d'autant plus que les compléments de service actuellement proposés dans cette discipline, nous semblent intenable. Nous nous permettrons de vous interroger au cas par cas sur la compatibilité de certains d'entre eux. Nous demandons également une étude attentive des postes des professeurs d'allemand dont la situation est toujours des plus précaires.

Avec les 14 créations de postes, nous arrivons à un différentiel de 25 suppressions, alors même qu'il était affiché de supprimer que 21 ETP lors de la préparation de la rentrée des collèges 2021.

Ne pouvons-nous pas parler également de contradiction quand, d'une part, le ministre indique à propos de l'actualité que le « cyberharcèlement doit être sanctionné plus sévèrement » et qu'il salue le fait qu'il y ait « de plus en plus de conseils de discipline liés à ce type d'affaires », et que d'autre part, dans les faits, le conseil de discipline n'est mis en place qu'en dernier recours et qu'il y a une forme d'autolimitation à utiliser cette instance, à cause de la remise en question de plus en plus fréquente de ses délibérations sur la forme, mais désormais également sur le fond ?

Cette dichotomie entre le discours adressé à la population et les actes envers les personnels de l'éducation nationale est exaspérante.

La défaillance enfin.

Les remplacements ne sont, d'ores et déjà, pas tous assurés quelle que soit la raison de l'absence (congé maternité/paternité, arrêt maladie, Covid-19, ...). Avec la politique de suppressions de postes et de renforcement des heures supplémentaires, les difficultés continuent de se renforcer. Le dispositif de remplacement courte durée ne peut plus être efficient, puisque les enseignants ont déjà de très nombreuses heures supplémentaires qu'elles soient en HSA ou en HSE.

D'autant plus qu'avec les problématiques de vie chère en lien avec le positionnement frontalier de notre département, le recours aux contractuels a démontré toutes ses limites. Nous en profitons, comme tous les ans, pour vous demander où en est la prime de vie chère évoquée depuis de longues années, voire maintenant de longues décennies.

Ces difficultés de remplacement qui incombent à la responsabilité étatique retombent directement sur le personnel de première ligne, à savoir les enseignants, les CPE et les chefs d'établissement. C'est d'abord et avant tout sur eux que grondent les parents d'élèves, le ministère continuant d'assurer à ces mêmes parents que tout est prêt et que tout va pour le mieux.

**Pour l'UNSA Education
Julien JOLY
Catherine BUISSON**